

DIFFUSION CHANTECLER SEPTEMBRE 2018

Ce document est constitué d'une sélection chronologique de publications tirées de la page facebook du groupe AUXONNE TERRITOIRE D'AVENIR et relatives au financement de la première phase (2018-2020) du plan de revitalisation

Article du 31 mai 2018.

Retour sur le conseil du 17 mai dernier – point 14 : Revitalisation du centre bourg : adoption du contrat de « revitalisation bourg-centre avec le conseil régional Bourgogne Franche Comté

Sur la délibération il y a peu à dire, l'objet est de solliciter la région en subvention dans le cadre de son règlement d'intervention.

Nous avons interrogé lors du conseil, l'adjointe à l'urbanisme, également conseillère régionale d'OPPOSITION sur les montants de subvention mobilisables. La réponse qui nous a été faite : « 750 000 € sur 3 ans ; on a la possibilité d'atteindre 80 %, mais rien n'est défini car les demandes sont en cours et se feront au fil de l'eau. »

Nous nous sommes étonnés de cette réponse très nuancée qui contredit une publication beaucoup plus optimiste diffusée antérieurement sur les réseaux sociaux par la majorité (voir document en pièce jointe).

Extrait du document :

« Grâce au formidable travail de l'équipe municipale et particulièrement de l'adjointe à l'urbanisme et conseillère régionale, nous avons obtenu un taux de financement maximum (environ 80 %) pour notre projet de Revitalisation du Centre-bourg. »

On remarque sur ce document que les 80 % d'aide sont bien acquis ! Excès d'optimisme ou erreur ? On constatera quelques jours plus tard, que l'article a été modifié en prenant soin d'utiliser le CONDITIONNEL...

Juste pour mémoire, 80 % des dépenses des 3 premières années du projet (soit 9 275 048 € HT) représentent 7 420 000 €, on est donc bien au-delà des 750 000 € qui ne font au bout du compte et pour l'instant que 8 % de ce montant.

A suivre...

Article du 19 juin 2018

REVITALISATION DU CENTRE VILLE....

Un article du 18.06.18 paru dans MAIRE INFO, revient sur l'adoption par le Sénat du pacte national pour revitaliser 700 centre-villes !

Rappelons qu'Auxonne n'avait pas été retenue dans les 222 villes entant dans le programme « action cœur de ville ».

Espérons que cette nouvelle étape qui doit encore faire l'objet d'une navette à l'Assemblée Nationale puisse retenir notre ville, car les financements seront incontournables !

Rappelons qu'à l'heure actuelle les demandes de subventions se font au fil de l'eau !

Voir notre article du 31.05.18

Article du 31 août 2018

PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Le Bien Public du 30.08.18 publiait un article (voir ci-joint) relatif aux aides de la Région dans la cadre de ce projet. Nous vous renvoyons à notre article dans l'Inf'Auxonne n° 61 et à notre article sur cette page du 12 juillet.

La première phase sur 3 ans dont le montant s'élève à 9 275 048 € avait fait l'objet de sollicitation de subvention, ce qui est bien normal.

Néanmoins, rappelons que la majorité avait annoncé le 3.05.18 avoir obtenu «... un taux de financement maximum (environ 80 %)... » ; annonce corrigée curieusement quelques jours après sa parution !

La presse fait part d'une aide régionale de 750 000 € (objet de la signature de convention du 28.08.18), mais également de 250 000 €.

Il convient de rappeler que cette enveloppe fait l'objet d'une attribution via le PETR et qui intègre 67 000 € destinés à la communauté de communes et 180 000 € sont fléchés pour la médiathèque. Projet qui est apparu il y a peu avec un rattachement à celui du centre bourg.

En conséquence, les aides cumulées acquises à ce jour représentent 930 000 € arrondis, soit 10 % du projet, reste donc 70 % à trouver pour atteindre les 80 % annoncés.